

Le programme détaillé et le volume horaire de la formation

Le programme détaillé de la formation, tel que validé par le garde des Sceaux, ministre de la Justice, et par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est le suivant :

Modules et objectifs de la formation

Programme selon l'arrêté du 8 août 2013
(NOR JUSC1317919A)

MODULE INITIAL : DROIT PROFESSIONNEL | 120h - 30h/semaine - 4 semaines

3 objectifs, répartis en 45h, 45h et 30h

- › Faire découvrir les éléments essentiels de la mission du notaire
- › Faire prendre conscience des responsabilités qui lui incombent en sa qualité d'officier public, déléataire d'une parcelle de puissance de l'autorité publique
- › Situer le notariat dans son environnement économique, sociologique, international et appréhender son utilité

- › Présentation de la profession notariale (attributions du notaire, spécificité de l'acte notarié)
- › Déontologie, discipline et responsabilité
- › Organisation professionnelle
- › Conditions d'exercice de la profession
- › Comptabilité notariale et taxe
- › Droit social notarial
- › Gestion de l'office
- › Evaluation et négociation immobilières (panorama)
- › Gestion de patrimoine (panorama)
- › Techniques de dématérialisation (TIC, téléactes, signature électronique)

MODULE DROIT IMMOBILIER I | 120h - 1 jour/semaine

4 objectifs, répartis en 18h, 45h, 33h et 24h

Appréhender et approfondir tant sur le plan du savoir juridique que de la pratique professionnelle, dans leurs aspects juridiques et fiscaux.

- › Les techniques de l'avant-contrat
- › L'environnement de l'immeuble objet du contrat
- › Le prix et son financement
- › Les formalités et la fiscalité de la vente d'immeuble existant

- › Droit foncier privé (servitudes, mitoyenneté)
- › Droit foncier public (droit de préemption, domanialité, expropriation)
- › Droit de l'urbanisme intéressant le notariat
- › Copropriété
- › Avant-contrats
- › Ventes d'immeubles existants
- › Publicité foncière
- › Sûretés-fiducie
- › Fiscalité immobilière

MODULE DROIT IMMOBILIER II | 120h - 1 jour/semaine

3 objectifs, répartis en 30h, 24h, 66h

Appréhender et approfondir tant sur le plan du savoir juridique que de la pratique professionnelle, dans leurs aspects juridiques et fiscaux :

- › Le droit rural
- › Le droit des collectivités territoriales
- › Le droit de l'urbanisme et de la construction

- › Droit rural
- › Droit des collectivités territoriales
- › Droit de la construction : autorisations d'urbanisme (division des sols, permis de construire, etc.) ; promotion immobilière (sociétés de construction, ventes d'immeubles à construire, ventes d'immeubles à rénover) ; cession de terrains contre locaux à construire ; bail à construction et créditbail ; contrats de construction de maisons individuelles ; fiscalité des opérations de construction
- › Assurances

MODULE DROIT DE LA FAMILLE I | 120h – 1 jour/semaine**4 objectifs, répartis en 24h, 36h, 36h, 24h**

- › Appréhender et approfondir l'état des personnes et les mesures de protection des personnes
- › Appréhender et approfondir les modes de conjugalité et leurs régimes
- › Appréhender et approfondir la séparation du couple et ses conséquences patrimoniales
- › Appréhender et approfondir la pratique notariale du divorce

- › Régimes matrimoniaux (régime primaire, régime légal de communauté, régime conventionnel)
- › Changement de régime matrimonial
- › Régime légal (composition, gestion, dissolution et liquidation)
- › Pratique notariale du divorce
- › Situation patrimoniale des concubins et des partenaires soumis à un PACS
- › Droit de l'indivision (légal et conventionnelle)
- › Droit international privé des régimes matrimoniaux
- › Personnes protégées (mineur, majeur, fiduciegestion)
- › Mandat de protection future

MODULE DROIT DE LA FAMILLE II | 120h – 1 jour/semaine**4 objectifs répartis en 42h, 42h, 18h et 18h**

Appréhender et approfondir tant sur le plan du savoir juridique que de la pratique professionnelle, dans leurs aspects juridiques et fiscaux :

- › Le droit des libéralités et l'anticipation successorale
- › Le droit des successions (dévolution, transmission, liquidation et partage)
- › Les droits et la protection du survivant du couple
- › L'organisation et la transmission des patrimoines dans l'ordre international

- › Principes de filiation
- › Etat civil - Nationalité
- › Successions et libéralités : ouverture de la succession, dossier de la succession ; règlement de la succession légale : principes de dévolution
- › Transmission de la succession (option, saisine, administration, mandat posthume)
- › Libéralités (testaments et donations) : conditions de validité communes ; conditions de validité spécifiques (testaments, donations notariées) ; dons manuels, donations déguisées et indirectes
- › Donations graduelles, résiduelles
- › Droits du conjoint survivant (succession légale ou volontaire)
- › Donations entre époux, cumul QDO/QDS entre époux
- › Partage de la succession : opérations préalables ; rapports et réductions des libéralités ; partage amiable ou judiciaire ; attribution préférentielle
- › Liquidation et partage d'une succession en présence de libéralités : méthodologie et cas pratiques
- › Déclaration de succession (fiscalité) : actif et passif ; abattements ; liquidation et paiement des droits
- › Fiscalité des donations
- › Droit international privé des successions

MODULE DROIT DE L'ENTREPRISE | 120h – 30h/semaine – 4 semaines**4 objectifs, répartis en 36h, 24h, 24h et 36h**

- › Savoir choisir une forme d'exploitation adaptée à l'entreprise
- › Maîtriser les techniques de la protection de l'entrepreneur et de sa famille
- › Maîtriser les principales techniques juridiques relatives à l'immobilier d'entreprise
- › Maîtriser les techniques usuelles de la transmission d'entreprise

- › Comptabilité des entreprises
- › Baux commerciaux
- › Opérations sur fonds de commerce
- › Sociétés civiles et commerciales
- › Procédures collectives
- › Procédures civiles d'exécution
- › Aspects juridiques et fiscaux de la transmission de l'entreprise (à titre onéreux/à titre gratuit)